



Journal Quotidien
Edition Hebdomadaire
Paraisant le Samedi Matin

Un An... \$3 00
Six Mois... 1 50
Quatre Mois... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales.

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin Maritime; Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier; Un Bulletin Commercial; Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer.

Bureaux et Ateliers, 323 - CHARTRES - 323

LETTRE HEBDOMADAIRE, Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

TRADE MARKS DESIGNS, Scientific American, MUNN & Co. 361 Broadway, New York

VENTES A L'ENCAH | VENTES A L'ENCAH | VENTES A L'ENCAH

J. L. Onorato, ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encah. Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-28-31-33 rue Rousseau, enoignure de la rue Quatrième,

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI. SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 3 Janvier 1905, à midi la propriété

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété de Choix pour Spéculation. NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement, No 805 rue Royale, No 210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAH, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE, MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 7472-Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D-Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 29 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 10 Janvier 1905, à midi la propriété

J. L. Onorato, ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE EUGENE CRELEN, Jr.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 27 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 20 Décembre 1904, à midi, la propriété

Morgan & Pedersen, ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE SAMUEL FOWLER.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 27 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 20 Décembre 1904, à midi, la propriété

Jas. A. Brennan, ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE. ILET DE TERRE

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 27 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 20 Décembre 1904, à midi, la propriété

THE MONONGANELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

COAL & COKE CO. CHARBON

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Vous préservez des piqures des Mosquitoes. MUNN & Co. 361 Broadway, New York

AVIS AUX CREANCIERS.

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

AVIS AUX CREANCIERS. COUTUREVILLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72764 - Division E-Avis par le présent décret

VENTES A L'ENCAH.

J. P. Hecker, ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

VENTE EN PARTAGE. De Propriété de Valer dans le Troisième District.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret

Succession de Francis J. Quinlan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 72767 - Division C-Avis par le présent décret